

Sommaire

1. Editorial
2. Cities Alliance
3. Un si long chemin
4. Partenariat public-privé, la référence scandinave
6. La coopération urbaine : quel avenir pour les jeunes professionnels ?
 - Publications
7. Séminaire
8. Nouvelles



Vue d'Alger

ISTED

Professionnels de la coopération urbaine

La dernière journée des professionnels de la coopération urbaine dans les pays en développement a été l'occasion pour les participants d'exprimer leurs inquiétudes et leurs attentes.

Inquiétudes tout d'abord, car il faut bien reconnaître le paradoxe d'un secteur d'activité où les attentes et les besoins sont immenses et où les possibilités d'intervention pour les professionnels (et notamment les jeunes) semblent s'amenuiser d'année en année. Qu'ils soient chercheurs, coopérants, experts de bureaux d'études spécialisés ou membres d'association, tous ou presque, constatent une raréfaction des moyens publics de l'aide au développement.

L'un des principaux soucis exprimés concerne le risque d'une rupture dans la transmission des savoirs et des expériences entre la génération qui est intervenue dans les années 60 à 80 et les jeunes arrivant aujourd'hui sur le marché du travail avec la même passion que leurs aînés mais dont l'horizon semble bouché dès le départ de leur carrière.

Les différents intervenants ont toutefois laissé transparaître des pistes du renouveau. L'ouverture géographique de l'aide publique au développement, l'intervention croissante des acteurs économiques, l'implication renforcée des acteurs issus de la société civile et des collectivités territoriales, l'appui confirmé de l'Union européenne et l'intervention d'autres pays

européens, la rénovation et l'amélioration de la qualité de la recherche et des formations, sont autant de perspectives qui demandent à être consolidées.

Cette évolution répond partiellement aux inquiétudes et nourrit des attentes fortes à l'égard des organismes internationaux et de ces nouveaux acteurs émergents de la coopération, en particulier les collectivités locales. Des mesures nouvelles doivent accompagner cette évolution pour la rendre pérenne et efficace, en mobilisant les professionnels de la coopération urbaine.

Aux premiers, il est demandé de prendre en considération dans les termes de référence des projets urbains la nécessité d'assurer le renouvellement de l'expertise en faisant explicitement une place aux jeunes professionnels. Pour ce qui concerne les seconds, c'est à la profession de tirer les conséquences de l'évolution du paysage institutionnel, qui au Nord comme au Sud, consacre les villes et autorités locales comme intervenants privilégiés du développement urbain. ■

Claude Pralraud
Président de l'AdP
Conseiller technique,
Chargé de l'Urbanisme,
de la Circulation, du Transport et de
l'Environnement au
Cabinet du Maire de Paris.

Evènements

■ **Débat sur le plan d'action « Villes sans taudis » avant la 12^e réunion de la CDD**

Le ministre norvégien de l'Environnement et président de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD), Børge Brende, a organisé un séminaire à Oslo (Norvège), le 11 février 2004, intitulé « Pauvreté urbaine : comment relever le défi ? », en vue de la 12^e réunion de la CDD, qui se tiendra à New York, du 14 au 30 avril 2004. La ministre sud-africaine du logement, Brigitte Mabandla, a assisté à la réunion et a fait partager l'expérience de son pays en matière de développement et de financement du logement.

Le responsable du secrétariat de l'Alliance des villes, Mark Hildebrand, a présenté une communication sur l'état d'avancement et les défis du projet « Villes sans taudis ». Les principaux thèmes du séminaire ont été les droits au logement et la sécurité d'occupation des logements, le financement des implantations, ainsi que la gouvernance urbaine et le rôle des autorités locales.

→ *Contact : Pour en savoir plus sur les projets, consultez la page web du ministère norvégien de l'Environnement intitulée « Norway Chairs CSD » :*

Site : www.dep.no/md/engelsk/csd12/

Site : www.citiesalliance.org

Contact (France) : francois.casal@equipement.gouv.fr

ou joel.couillandeu@equipement.gouv.fr

■ **« Villes, gouvernements locaux : le futur du développement »**

Congrès fondateur de Cités et gouvernements locaux unis, Paris (France), 2-5 mai 2004

Cities Alliance - Atelier sur les stratégies de développement urbain - 4 mai 2004

À l'occasion du congrès fondateur de « Cités et gouvernements locaux unis » - nouvelle organisation des autorités locales issue de l'unification de la Fédération Mondiale des Cités Unies (FMCU) et de l'Union Internationale des Villes et des Pouvoirs Locaux (IULA), qui se tiendra à Paris, du 2 au 5 mai 2004, l'Alliance des villes organisera un atelier sur les stratégies de développement urbain dont l'objectif est d'aider les villes à planifier leur croissance future et à renforcer leurs procédures décisionnelles, pour équilibrer les progrès économiques, sociaux et environnementaux. Quatre stratégies soutenues par l'Alliance seront présentées : Chengdu (Chine), par son maire adjoint, Sun Ping ; Tetouan (Maroc), par son maire, Rachid Talbi, Aden (Yemen), par son gouverneur, Yahya Mohammed Al-Sho-waibi ; et le Réseau des villes sud-africaines, par son président, Andrew Boraine.

→ *Site : www.cities-localgovernments.org/uclg*

Contact (en France pour l'exposition) :

stephanie.de-sa-rego@i-carre.net

■ **SDU : améliorer la qualité, les effets et la pérennité des investissements urbains et de la lutte contre la pauvreté**

Hanoï (Vietnam) 8-10 juin 2004 (programme provisoire)

Un atelier sur les Stratégies de Développement Urbain rassemblant les autorités municipales et les représentants de villes d'Asie et d'autres régions du monde, et leurs partenaires du développement, sera organisé par le ministère vietnamien des Travaux publics, conjointement avec le Japon, la Banque mondiale, la GTZ (Allemagne) et d'autres membres de l'Alliance des villes. Cet atelier sera l'occasion de :

- Établir une plateforme d'échange d'expériences et d'innovations pour les responsables des SDU
- Mieux comprendre les effets des SDU
- Diffuser des informations sur l'analyse et l'évaluation des effets des SDU
- Favoriser le dialogue régional et les relations entre les villes
- Permettre aux organismes d'aide au développement de découvrir les SDU directement auprès des autorités locales.

L'atelier s'appuiera sur une réunion des maires et des autorités municipales de 23 villes d'Asie, organisée à Fukuoka (Japon), en juillet 2000 :

→ *Sites : www.citiesalliance.org/fukuoka.nsf/*

www.citiesalliance.org (puis cliquer sur « events »).

■ **Nouvelles nominations au secrétariat de l'Alliance pour l'avenir des villes**

M. Krishnaswamy Rajivan, consultant senior spécialiste du financement des villes, et M^{me} Pascale Chabrilat, économiste urbaine, ont rejoint l'équipe du secrétariat de l'Alliance des villes. M. Krishnaswamy Rajivan, ancien directeur général de Tamilnadu Urban Development Fund, assistera les villes souhaitant mobiliser des capitaux locaux pour mettre en place des SDU et des stratégies de réhabilitation urbaine. M^{me} Pascale Chabrilat, détachée par la Caisse des dépôts et consignations (CDC), soutiendra les activités de l'Alliance en matière de financement des villes et aidera les membres de l'Alliance et leurs clients à intégrer le développement économique local (DEC) dans les SDU et les programmes d'amélioration de l'habitat.

→ *Contact : Mél. krajivan@worldbank.org*

Mél. pchabrilat@worldbank.org

Mél. info@citiesalliance.org

Un si long chemin

Michel Arnaud, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Architecte et Urbaniste

Michel Arnaud, fort de sa longue expérience, a ouvert la journée AdP par une fresque sur l'évolution des métiers et carrières du développement urbain à l'international.

Alors qu'on entend partout que le XXI^{ème} siècle sera le « siècle des villes », il semble paradoxal que les carrières offertes aux jeunes (et aux moins jeunes) français qui aimeraient se consacrer à la coopération urbaine soient si problématiques et ce, en totale incohérence avec les efforts qui sont faits dans ce pays par les uns pour prodiguer et par les autres pour acquérir une formation de plus en plus spécialisée dans ce domaine. C'est qu'il ne suffit pas que la croissance urbaine soit soutenue pour qu'il y ait une forte demande d'expertise. L'exercice des compétences urbaines en coopération dépend de l'aide internationale. L'urbanisme colonial visait à produire la ville avec les ressources disponibles, matérielles et humaines. L'indépendance des Etats africains francophones ne les a pas coupés de cette tradition. L'intervention de la Banque Mondiale, avec ses projets urbains, n'a pas aussitôt provoqué un bouleversement. La thèse du « biais urbain » est venue, par contre, pénaliser durablement la coopération urbaine. L'idée que les migrants étaient attirés dans les villes, les plus grandes notamment, par les avantages accordés aux citoyens par les gouvernements – au détriment des campagnes – eut beaucoup de succès. Priorité serait dorénavant donnée au développement rural et au freinage des migrations !

L'émergence de « normes internationales » et le concept de « besoins essentiels » sont venus contredire cette orientation, puisque les investissements publics étaient prétendument la cause des migrations ; et la relayer, puisqu'il était évidemment justifié d'assurer, à des citoyens sélectionnés, les services urbains minimaux ; en priorité aux quartiers spontanés existants – sans s'assurer qu'il ne s'en développeraient pas de nouveaux ! L'ajustement structurel, à son tour, a contredit cette politique en réduisant drastiquement les capacités des institutions publiques, déjà insuffisantes, à fournir les services sociaux de base.

La seconde Conférence des Nations unies sur les Etablissements Humains, à Istanbul en 1996, a marqué l'irruption des Villes dans le champ de l'aide, de pair avec la vague mondiale de décentralisation. Ce fut toutefois un virage ambigu, institutionnel, plutôt qu'un changement d'attitude à l'égard du développement urbain. Cette ambivalence a été reprise dans la « Lutte contre la Pauvreté » et l'initiative Cities Alliance. Pour servir de pôle mobilisateur, la première est devenue un creuset où se mêlent la création d'emplois, l'accès aux services urbains, la santé et l'éducation et la « voix au chapitre ». De son côté, l'initiative Cities Alliance a remis au goût du jour les

concepts d'amélioration à grande échelle de l'habitat précaire, de sécurité foncière...

Ainsi, derrière les effets d'annonce successifs, on ne trouve toujours pas la prise en compte de l'accueil des quelque 1,7 milliard d'hommes et de femmes dans les villes en développement d'ici 2025, soit presque 2 fois plus que le milliard accueilli (sic) dans les 50 dernières années... Mais dirait-on, qu'importe, en termes de débouchés professionnels, que le travail demandé par un donneur d'ordre soit pertinent ou non, si l'offre d'emploi correspondante est abondante et accessible ; ne suffit-il pas de répondre à la demande des bailleurs ? Position incontournable mais, à terme, dangereuse.

Les études et projets importants financés par l'aide sont désormais confiés par consultation à des bureaux d'études. La volatilité des qualifications demandées est telle que ces bureaux sont acculés à constituer des équipes à la demande. Le risque est grand qu'à ce jeu, les experts indiens ou d'autres PED soient moins chers que nous et aussi capables de mettre en œuvre des termes de référence préalablement définis par les bailleurs. La montée de l'expertise au sud est naturelle. Les pays avancés sont condamnés à compenser leur coût par une plus grande performance. Cette préoccupation n'est

naturellement pas celle des organismes de coopération internationale.

Une telle situation rend presque impossible le renouvellement de l'expertise. Les postes de juniors sont de plus en plus occupés par des nationaux des pays aidés. Les divers systèmes de Volontariat (VSN Volontaires du service national), devenus CSNE (Coopérants du service national en entreprise) et VIE (Volontariat International en Entreprise) et les ONG permettent toujours à de jeunes français de prendre contact avec des sociétés en développement mais c'est justement après une première expérience que les candidats convaincus se heurtent au manque d'offre d'emploi !

Un « milieu professionnel » qui ne maîtrise pas son objet est voué à l'étiollement. Une activité dans laquelle s'agglutinent temporairement des métiers divers, sans élaboration patiente d'une thèse commune, est peu capable d'accumuler une expérience et de développer des interventions progressivement plus pertinentes. La recherche urbaine française en PED est loin d'être négligeable mais chercheurs et enseignants poursuivent des carrières principalement réglées par les appréciations de leurs pairs. Une recherche-développement, qui conditionne la compétitivité d'une expertise, implique en outre que les résultats de la recherche soient utilisés pour définir des stratégies et des projets et les tester – ce que la réponse exclusive à la demande internationale ne permet évidemment pas.

Pour sortir de l'impasse, il faut porter le regard plus loin que la situation présente, ouvrir des perspectives. Trois voies complémentaires devraient être exploitées, semble-t-il, pour donner un nouveau souffle à la coopération urbaine dans le contexte français et, par là, un cadre porteur aux métiers et carrières qu'elle pourrait et qu'elle devrait offrir.

- En premier lieu, il faudrait œuvrer vigoureusement pour une « coopération de la demande ». L'aide extérieure ne peut pas durablement financer des besoins qui croissent au rythme de la croissance urbaine. Et c'est mieux ainsi, car la seule réponse réaliste à l'urbanisation de ces pays est que les sociétés concernées bâtissent leur propre financement de

l'investissement urbain, y compris la capacité à recourir au marché financier international. Et, plus encore, parce que le marché intermédiaire que crée l'APD, gérée par les pays donateurs, reste largement, en dépit des formulations diverses, la projection des préoccupations des sociétés du nord. Les contraintes financières donnent l'occasion de prendre des distances avec la fabrication de ces habits tout faits, pour produire du sur-mesure, susceptible de mobiliser effectivement des responsables locaux. Une telle approche exige de faire appel à toutes les compétences de la connaissance et de l'action.

- En second lieu, il faut saisir la possibilité de restructurer la coopéra-

tion française dans le secteur urbain autour de la « coopération décentralisée » – dans le prolongement logique d'Istanbul et de la décentralisation. Des pans d'une politique urbaine relèvent de compétences gouvernementales et justifient une coopération d'Etat à Etat mais la coopération gouvernementale n'est guère mieux armée que les institutions internationales pour apporter un appui pertinent à des collectivités urbaines nombreuses et diverses. D'autres pays privilégient l'intervention d'ONG. La coopération décentralisée à la française, celle des collectivités locales françaises avec des homologues étrangers, correspond sans doute mieux à notre système et à nos tradi-

tions. Et le vrai marché pour nos métiers n'est-il pas celui de cette coopération ; pas tant une aide financière que du conseil et de l'étude pour aider des collectivités à affronter leurs problèmes ?

- Il faudrait enfin recentrer la coopération urbaine autour du problème majeur actuel, celui de l'urbanisation de la partie du monde encore peu urbanisée. Les villes continueront de croître : l'objet de la coopération, l'exercice de nos métiers dans ce contexte, n'est-il pas d'abord de faire que cette urbanisation se passe le moins mal possible ; que la pauvreté y soit supportable et digne, tant qu'elle est incontournable ? ■

Partenariat public-privé, la référence scandinave – André Hernandez, Consultant, bureau d'études COWI

André Hernandez relate la spécificité de l'approche scandinave en matière de coopération urbaine.

Après une décennie en Afrique francophone, devenu consultant indépendant en Indonésie en 1985, puis recruté au Danemark en 1999, j'ai pu constater les mutations du marché : la gestion des projets prime sur le conseil et de plus en plus de nationaux font partie des équipes, voire les dirigent. Les projets sont montés comme on construit un édifice, avec différents corps de métiers travaillant en coordination et à un moment et pour une durée planifiés d'avance.

L'expérience danoise reste intéressante sur plusieurs points. Quel contexte social et économique permet aux sociétés d'embaucher et d'être rentables, comment le travail est organisé, quel est le poids de l'Etat, comment travailler sur l'étranger et dans les métiers liés à l'urbanisme ?

Premières comparaisons entre France et Danemark

Les sociétés françaises ne comportent souvent qu'un noyau de commerciaux et d'administratifs permanents.

En employant une comparaison footballistique, la société danoise travaille en 4-4-2 (40% d'employés à la maison, 40% à l'étranger, 20% d'indépendants) tandis que la tactique française s'apparente plutôt au 2-2-6. Comment dans ce contexte assurer le transfert de savoir interne et la promotion des jeunes ? Les responsables ont souvent 35-40 ans au Danemark. Le conflit permanent entre public et privé, et l'omniprésence de l'administration dans le secteur international sont des problèmes quasi

inexistants au Danemark. La multiplicité des intervenants publics nationaux ou locaux, la jungle des organismes créés en permanence rend opaque l'assistance française à l'étranger.

Un certain isolement de la France – la francophonie, l'exception française, l'anti anglo-saxon – conduit à des affirmations mal comprises à l'étranger.

Le socialisme scandinave

Le socialisme scandinave pourrait se résumer en trois mots : liberté en économie libérale, égalité devant impôts, retraite, santé, enfin fraternité où la vie associative est très développée.

Une enquête annuelle dans 215 villes faite par Mercer (société de consultants) et utilisée par les multinationales pour évaluer la qualité de vie pour leurs employés montre que Copenhague est dans les 5 premières villes. Mais cela n'explique pas la prospérité des sociétés. Si on compare le % des impôts sur les bénéfices pour une société :

Danemark	30
Suède	28
France	33,3

Source: Ernst & Young, *Worldwide Corporate taxation Guide*, Janvier 2001.

La grande différence est que les systèmes de sécurité sociale sont financés par les impôts au Danemark d'où l'absence de charges pour employeur et employé. En % du salaire:

Danemark	1
Suède	33
France	45

Source: Ernst & Young, 1999.

Cela explique en partie que la société préfère embaucher, puisque le coût est limité.

Un complément de justification est donné par une évaluation des flexibilités d'embauche, de contacts, de salaires et de renvoi (évaluation sur 8):

Danemark	7,32
Suède	7,64
France	4,80

Source: IMD World Competitiveness Yearbook, 2001 & World Economic Forum Global Competitiveness Report, 2000

On voit qu'il n'existe pas un modèle scandinave, la Suède étant beaucoup plus lourdement encadrée par l'administration.

Il faut noter qu'il n'y a qu'un type de contrat, aussi bien pour le public que le privé. Pas d'avantages, de primes, de 13ème mois, de différentes dates de retraites, pas de

prime à l'expatriation, pas de sécurité de l'emploi public. Tous, public ou privé, sont à la même enseigne.

La vie dans un bureau d'étude Danois

L'incitation à l'embauche et la vie associative conduisent à des loisirs de groupes souvent financés par les entreprises qui s'assurent la cohésion des employés, soignent la communication avec les chefs (peu de hiérarchie y compris dans les salaires). Une enquête confirme les travailleurs s'identifiant le plus avec les objectifs de la société (note sur 8) :

Danemark	7,32
Suède	7,64
France	4,80

Source: IMD World Competitiveness Yearbook, 2001 & World Economic Forum Global Competitiveness Report, 2000

On note aussi le manque de qualification des français pour les langues étrangères (en %).

	anglais	allemand	Français
Danemark	76	52	10
Suède	72	25	7
France	35	9	-

Les métiers de la ville au Danemark, EU commission, 1999.

Il n'y a qu'un niveau administratif après l'Etat, la commune, qui a des pouvoirs étendus en contact direct avec le citoyen. Les impôts sont payés à la commune d'habitation qui assure la couverture sociale, non à l'Etat. Il n'existe qu'un niveau déconcentré, le District, avec de faibles prérogatives, comme le planning régional, mais la commune peut refuser d'appliquer le plan proposé. Copenhague, seule ville importante, comprend 10-30 communes selon les limites. Il n'existe pas d'entité administrative regroupant la zone urbaine, pas d'unité d'urba-



Le pont d'Øresund, reliant le Danemark et la Suède, symbole de l'intégration de la Scandinavie à l'Europe.

nisme dans les communes, mais de développement local lié à la qualité de la vie. Il n'existe pas d'organisme régional (comme l'IAURIF). L'urbanisme est un aspect du développement social. L'émergence des collectivités locales n'est pas d'actualité en Scandinavie, puisque tout se décide déjà dans la commune qui se concentre sur ces aspects sociaux sans aucune intervention à l'international.

Comment fonctionne un bureau d'étude danois ?

Pour la coopération internationale, les financements danois sont gérés par une agence, Danida, les autres financements scandinaves sont souvent ouverts aux danois : SIDA Suédois, Nordic Funds en commun, Norad norvégien. Ces pays sont avec la Hollande, les 4 pays qui dépensent le plus en pourcentage du PIB dans le monde. Si bien que le montant total de l'aide scandinave est identique à l'aide française. Mais elle est exclusivement réservée au secteur privé.

L'Etat n'intervient jamais, et la coopération décentralisée est hors des prérogatives des communes.

DANIDA utilise un système protecteur où les sociétés de service sont choisies uniquement en fonction de critères de qualité, non du prix, calculé en pourcentage fixe à ajouter au salaire net.

Il n'y a pas de fonctionnaire détaché, pas de contractuel en poste.

Le recentrage permanent de la coopération en Afrique francophone montre la difficulté pour l'administration à s'adapter au marché mondial. Danida choisit des pays cibles en fonction de critères techniques, non politiques (bonne gestion, non corruption, démocratie...). Les sociétés danoises connaissent mieux les contraintes d'un marché où elles n'ont pas de préférence.

L'urbanisme à l'étranger, c'est la gestion et les contrôles de qualité. Les sociétés danoises ont des structures adaptées. Le système est protégé mais flexible : pas de poste indéboullable, jeunes cadres, peu de hiérarchie, dynamisme des structures.

La contrepartie est peut être un « embrigadement » souvent mal ressenti par un français. C'est sans doute pourquoi je suis au Danemark, mais redevenu consultant indépendant. ■

La coopération urbaine : --- quel avenir pour les jeunes professionnels ?

Caroline Martin, diplômée de l'IEDES (Institut d'Etudes du Développement Economique et Social), en recherche d'emploi.

L'offre française en matière de développement urbain connaît une période de transition. C'est ce que montrent les entretiens effectués auprès d'une vingtaine de professionnels d'horizons divers. Tous s'interrogent sur l'évolution de leurs métiers.

Déstructuration d'un milieu professionnel qui pourtant se développe et se diversifie.

Ayant interrogé quelques unes des personnalités du milieu de la coopération urbaine (membres d'ONG, chercheurs, responsables de formation, consultants, fonctionnaires et étudiants), j'ai pu mesurer les enjeux du renouvellement de ces métiers, examinés lors de la journée AdP. A travers des discussions portant essentiellement sur leurs parcours individuels, il apparaît que cette communauté professionnelle, dont le niveau de compétences est largement

reconnu, tend aujourd'hui à s'atomiser. En témoigne l'embarras des bailleurs français rencontrés à choisir entre des équipes ad hoc de consultants qui s'associent au gré des appels d'offre et les rares bureaux d'étude français intervenant dans le champ de l'urbain à l'étranger. La culture d'une coopération franco-française, cantonnée au pré carré de la zone de solidarité prioritaire et plus encore à l'Afrique francophone, retarde et rend plus ardue l'ouverture du milieu à d'autres expériences et d'autres savoir-faire. Dans tous les cas, la crainte de faire appel à de nouvelles équipes fait prévaloir

une logique de réseau dans laquelle les jeunes ont du mal à se placer. Ils sont face à une communauté professionnelle qui entretient ses habitudes en même temps qu'elle se marginalise.

Les conditions d'exercice de ces professions ont pourtant incontestablement évolué ces trente dernières années. Les mutations institutionnelles des bailleurs, les modalités de la croissance urbaine au sud, la professionnalisation d'agents locaux, la baisse de l'aide publique au développement, la montée en puissance de la coopération décentralisée, l'apparition des ONG dans

le secteur de l'urbain, sont autant d'éléments auxquels les professionnels ont dû et su progressivement s'adapter. Aux métiers strictement opérationnels pour lesquels ingénieurs, architectes et urbanistes ont été envoyés comme VSN dans les villes des pays en développement, se sont substituées des approches plus prospectives et contextuelles, impliquant des activités de partenariat, de gestion, de diagnostic, d'assistance et d'évaluation. Par ailleurs, la mondialisation bouleverse l'intervention sur la ville. L'inscription nationale des processus urbains est remise en cause. Des logiques de marché, d'accès aux

Publications



Villes et citadins dans la mondialisation sous la dir. de Annick OSMONT et Charles GOLDBLUM. Paris : Karthala; GEMDEV, 2003.- 300 p., bibliogr.

Issu des travaux d'un groupe de travail organisé au sein du GEMDEV, cet ouvrage, à travers les quatorze contributions présentées, vise à approfondir la question des perspectives urbaines dans l'univers de la mondialisation, tant dans le cadre général des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine qu'à travers des approches problématisées.

Prix : 25 Euros

→ Contact : GEMDEV
www.gemdev.org
www.karthala.fr

Villes et sociétés en mutation : lectures croisées sur la Colombie, coordonné par Françoise Dureau, Olivier Barbary, Vincent Gouëset et Olivier Pissot. Paris : Anthropos, 2004.- 370 p., tabl., cartes, bibliogr.

Cet ouvrage propose une lecture pluridisciplinaire du fait urbain en Colombie. Six chapitres sont proposés: la dynamique du système urbain; les mobilités spatiales; les ségrégations métropolitaines, l'ethnicité noire en ville; violence et villes; gestion urbaine et démocratie locale.

Prix : 30 Euros

Aménageurs de villes et territoires d'habitants : un siècle dans le Sud algérien, de Taoufik Souami. Paris : L'Harmattan, 2003.- 420 p., plans, bibliogr.

L'auteur analyse le fonctionnement de l'appareil institutionnel face à « l'autoproduction » des villes et des territoires en observant des situations vécues dans le Sud de l'Algérie pendant un siècle. Il tente ainsi de décrire la complexité et les fragilités des approches officielles et institutionnelles.

Prix : 32,50 Euros

→ www.editions-harmattan.fr

technologies et de partenariats internationaux interfèrent plus fortement qu'avant sur les décisions locales.

En parallèle, les villes des pays en développement s'accroissent considérablement tant d'un point de vue spatial qu'au regard de la complexité sociale. De fait, les questions qui se posent doivent être abordées non seulement à travers divers outils mais aussi par diverses échelles, l'agglomération, villes-centre, quartiers, niveaux infra locaux.

Face à ces transformations structurelles et contextuelles, il s'est agi, pour les expatriés de la coopération urbaine, de renouveler leurs approches à travers la remise en cause de leurs pratiques dans les villes. Optant généralement pour un retour en France, ils ont pu prendre le recul nécessaire sur leurs réalisations et penser de nouveaux modes d'actions. D'une part ils ont intégré la diversification des champs d'intervention et des compétences, et, d'autre part, ils se sont adaptés à la multiplication des acteurs intervenant en ville, tels que les promoteurs, les entrepreneurs, les

associations, les ONG, etc. En conséquence, la diversification et la multiplication des contenus ont élargi autant qu'elles ont brouillé la définition des métiers de la ville.

Quelles options pour les jeunes diplômés ?

Adaptation à de multiples contextes, aptitudes à travailler en équipe, connaissance des logiques d'acteurs, capacités d'analyse et de synthèse, maîtrise d'outils techniques, procéduriers et méthodologiques, sont autant de qualités et de compétences citées comme nécessaires par ces professionnels. Elles illustrent le caractère pluridisciplinaire et transversal de l'intervention sur la ville. Par ailleurs, les possibilités de mener une carrière exclusivement à l'international semblent s'amenuiser. D'abord parce qu'il est risqué, comme le montre l'expérience des plus anciens lors de leur réinsertion en France, de se cantonner à l'international. Ensuite parce que la durée des missions diminue nettement. Alternier les missions en France et à

l'étranger permet de stimuler les compétences.

De l'avis de tous, l'intégration des jeunes professionnels dans le milieu de l'urbain à l'export peut aujourd'hui s'effectuer dans le cadre du milieu associatif et des ONG, mais également de la coopération décentralisée. Tout comme la plupart des jeunes professionnels qui actuellement recherchent un emploi, je me trouve face à une alternative délicate. D'une part, le milieu associatif, ONG comprises, qui favorise le statut de stagiaire. Faire ce choix implique donc d'accepter la précarité, tant salariale que statutaire. D'autre part, les collectivités locales s'ouvrent à ces questions. Les collectivités locales, désormais largement autonomes, ont acquis par leurs pratiques, ce savoir-faire transversal requis par l'expertise urbaine. Elles sont désormais capables de mener ces activités de partenariat en puisant en interne. Enfin, il semble possible de tirer parti de ce contexte déstructuré. Il s'agit de démarcher les collectivités dont les activités internationales sont encore balbutiantes en leur

proposant des actions, des cadres pour monter les opérations, des sources de financement, etc.

On constate que faute de perspectives, les recherches d'emploi se réorientent progressivement en direction du milieu urbain français. L'intégration d'une collectivité territoriale m'apparaît comme la meilleure opportunité de participer un jour à la mise en œuvre d'un projet à l'étranger, dans le contexte d'une ville en développement.

Une chose est sûre, les énergies, les volontés et les compétences existent. Nombreux sont ceux qui ont, au cours de leurs études, goûté aux métiers de la coopération en matière urbaine. Parmi eux, nombreux sont ceux qui le vivent comme un véritable engagement. On peut néanmoins craindre que tous ne puissent pas en vivre.

Quoiqu'il en soit, la question d'un nouveau cadre d'intervention se pose, d'une part pour renforcer et diversifier l'expertise française et d'autre part pour favoriser l'intégration des jeunes professionnels. ■

Colloque

Programme de recherche urbaine pour le développement (PRUD)

Colloque de restitution



Le colloque de restitution du PRUD sur le thème Gouverner les villes du Sud : Défis pour la recherche et pour l'action aura lieu à l'UNESCO les 5, 6 et 7 mai 2004.

Les responsables du programme souhaitent donner au colloque de restitution une dimension tant de valorisation du programme que de restitution des recherches. Dans cette perspective, décideurs, élus locaux, maires de grandes villes, spécialistes en prise directe sur l'action et personnalités de la société civile, seront invités afin que puisse

s'engager un débat ouvert avec les équipes du PRUD au sein de quatre ateliers organisés sur les thèmes suivants :

- Stratégies d'acteurs et logiques d'action ;
- Configurations spatiales et sociales urbaines ;
- Politiques urbaines et relations public/privé ;
- Dispositifs de gestion des villes.

L'objectif, à partir d'un large échange entre spécialistes de l'aménagement du Nord et du Sud, est à la fois de déborder les limites géographiques du PRUD

et de formuler des propositions concrètes afin de construire un pont entre la recherche et l'action pour le développement urbain.

La démarche de ce colloque est résolument orientée vers la mise au jour de transversalités à partir des situations singulières, pour mieux aider la décision.

→ Contact : Isabel Diaz,
Tél. (33) (0)1 40 81 11 65
Mél. isabel.diaz@i-carre.net
Site : www.isted.com

La troisième édition du sommet Africités s'est tenue à Yaoundé (Cameroun) du 2 au 8 décembre dernier. Cette manifestation, qui a rassemblé un très grand nombre d'élus locaux africains ainsi que de nombreux participants étrangers (plus de 2000 participants au total) représente un rendez-vous important pour le mouvement municipal africain et la dynamique de décentralisation en Afrique. Le thème retenu pour l'année 2003 concernait l'accès aux services de base dans les collectivités africaines. De nombreux ateliers se sont déroulés sur des aspects thématiques, et des rencontres politiques ont été organisées permettant d'engager un dialogue entre autorités centrales, autorités locales et partenaires du développement. Parallèlement aux rencontres thématiques et politiques, le salon CITEXPO a permis aux exposants de présenter leurs produits ou leurs activités, à un grand nombre de visiteurs (décideurs, prescripteurs) venant principalement du milieu des collectivités locales.

L'ISTED était présent à Africités sur le stand du Ministère des Affaires Etrangères, et a pu nouer de nombreux contacts avec des responsables africains ou d'organismes internationaux. L'ISTED a également assisté Cities Alliance dans la préparation d'une séance spéciale sur cette initiative à travers notamment la production d'une brochure de communication, la mise à disposition de documents en français et en anglais et la diffusion du numéro spécial du bulletin Villes en Développement sur Cities Alliance.

→ Contact : anne.charreyron-perchet@i-carre.net

Anne Charreyron-Perchet, chargée du pôle
Ville de l'Isted, au salon Citeexpo à Yaoundé
(Cameroun)



Nouvelles de la coopération

Actes AdP 2002

Grâce à un financement du ministère des Affaires étrangères, les Actes de la Journée AdP du 6 septembre 2002 «La ville face aux grands investissements» ont pu faire l'objet d'un tirage destiné essentiellement aux postes français à l'étranger (assistants techniques, SCAC, Instituts de recherche,...). Ils comprennent non seulement les interventions de la journée sur les enjeux de tels investissements et les démarches innovantes, avec en contrepoint le regard d'élus (Lyon, Sékou), mais aussi le travail préliminaire de Rachel Ayache sur des études de cas de projets lourds (au Burkina Faso ou au Kremlin Bicêtre) et sur le jeu des acteurs urbains dans la négociation de ces projets. Quelques exemplaires sont disponibles auprès de l'AdP.

→ Contact : fhjreynaud@noos.fr

Bureau de l'AdP

A l'issue de l'assemblée générale du 4 septembre 2003, le Bureau de l'Association et le Conseil d'administration sont désormais composés de Claude Pralraud (Cabinet du Maire de Paris) Président, Jean François Vergès (consultant), Vice-président, Françoise Reynaud, Secrétaire, Nathalie Joubert (Représentation française à l'UNESCO), Trésorière, Marcel Belliot (FNAU), Thierry Paulais (AFD), François Phulpin (Conseil Expertises Territoire), relations avec l'AGECID et réflexion sur les jeunes professionnels, Jean Michel Maurin (DDE du Calvados) continue d'assurer la rédaction en chef de Villes en développement.

Philippe Martinet reste le web-mestre.

→ Contact : Site : www.adp.asso

Agenda Urbain

Une nouvelle rubrique « Agenda Urbain » est disponible sur le site internet de l'Isted (www.isted.com).

Cet agenda régulièrement mis à jour, recense les colloques, les congrès et les manifestations du secteur urbain à l'international au cours des prochains mois.

La date, le lieu, le titre et l'adresse internet du site de la manifestation y sont indiqués. Merci de nous transmettre des informations pour alimenter cette rubrique.

→ Contact : anne.charreyron-perchet@i-carre.net

Dîner débat AdP

Un dîner débat organisé par l'AdP (Association de professionnels - Développement urbain et coopération) aura lieu le mardi 9 mars à Paris, autour du thème : la presse et les questions urbaines dans les pays en développement, en présence de Michèle Leridon, ancienne responsable de l'AFP à Abidjan, actuellement rédacteur en chef Europe Afrique à l'AFP Paris et Bernard Loche, rédacteur en chef à France 3, ancien producteur du magazine Sagacités.

→ Contact : fhjreynaud@noos.fr

Sommet Africité 2003 à Yaoundé (Cameroun)



Financé par :

Ministère
de l'Équipement, des transports,
du logement, du tourisme et de la mer

Ministère
des Affaires étrangères

Directeur de publication :
Jean Didier Blanchet,
Président de l'ISTED

Rédacteur en chef :
Jean-Michel Maurin,
Association de professionnels
développement urbain
et coopération (Adp)

Comité de rédaction :
Michel Arnaud
Anne Charreyron-Perchet
Xavier Crépin
Marie-Julie Dupont
Philippe Gratadour
Bernard Hoarau
Françoise Reynaud
Jean-Marie Tétart

Rédactrice : Christine Pointereau

PAO : Christiane Rebel-Graechen

Impression Lefevre - LP Presses
(91) Saint Michel sur Orge

ISSN 1151 - 1672

Abonnement : 4 n° par an 20 Euros

ISTED
Centre de documentation et d'information
«Villes en développement»
Arche de la Défense
Paroi Nord
92055 La Défense Cédex
France
Tél. (33) 1 40 81 78 01
Fax. (33) 1 40 81 78 07
Mél. nicole.lacombe@i-carre.net
adresse internet : www.isted.com

Ce bulletin est en ligne
sur le site internet de l'Isted